



Participez !

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Seul ou en équipe, représentez votre établissement et ses couleurs !

I. Informations pratiques :

- Courses des filles ou des garçons de café
- Course des apprentis

II. Coordonnées :

Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance	Mail	Signature*
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			

*Votre signature vaut engagement et acceptation du règlement de la course au verso

III. Etablissement :

Etablissement représenté :

Date : Cachet de l'établissement et signature:

IV. Frais de participation :

Nombre de participant x **10,00 €** =

Règlement par chèque, à l'ordre de "ANCVE". Une facture sera établie au nom de l'établissement.

V. Dépôt des inscriptions :

Bulletin et règlement à retourner impérativement avant le 14 septembre :

Mail : contact@coursedesgarconsdecafe-nantes.fr

Courrier (ou à déposer) : Café du Commerce, 10 place du Commerce, 44000 Nantes

02.28.44.30.77
contact@coursedesgarconsdecafe-nantes.fr
www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr

REGLEMENT

Participants : La course est ouverte aux serveurs, serveuses, stagiaires professionnels, apprentis travaillant dans les établissements Bars, Brasseries, Restaurants, Hôtels, Discothèques et Campings. Chaque concurrent mineur au jour de l'épreuve devra nous remettre une décharge de son responsable légal.

But de l'épreuve : Effectuer un parcours chronométré en marchant, muni d'un plateau garni de verres et bouteilles remplis. Les résultats tiennent compte du temps de parcours et de l'état des garnitures du plateau à l'arrivée.

Tenue des concurrents : Tenue professionnelle non obligatoire. Déguisement autorisé. Se munir de vos chaussures habituelles de service. Objets à roulettes INTERDITS. L'organisation fournira à chaque concurrent un tablier, un plateau et un dossard qui devront être portés tout au long de l'épreuve. En cas de non-respect, le concurrent sera disqualifié.

Parcours : Distance : environ 2000 mètres. Lieu de départ et lieu d'arrivée Place du Commerce (devant le Café du Commerce).

Trajet : Place du Commerce, Rue Thurot, Place de la Bourse, Rue de la Fosse, Passage Pommeraye, Rue Santeuil, Rue Jean-Jacques Rousseau, Place Graslin, Rue Corneille, Rue Scribe, Place Royale, Place Félix Fournier, Rue St Nicolas, Rue du Bois Tortu, rue d'Orléans, Place Royale, Rue de Gorges, Place du Commerce.

Horaires de la Course : Remise des dossards et briefing concurrents sur le lieu de départ : 15h00. Départ : 15h30. Proclamation des résultats et remise des prix : 17h. Le parcours doit être effectué en 1h maximum. Au-delà, le participant est disqualifié.

Chronométrage et pénalités : Chronométrage et jugements de pénalités effectués par un Jury officiel désigné par l'organisateur. Plusieurs membres du Jury seront placés sur le long du parcours pour le contrôle de la course. Le plateau doit être porté à UNE MAIN. Le coureur peut changer de main s'il le souhaite.

Liste des pénalités :

Mauvais comportement pendant l'épreuve = disqualification

Courir pendant la course = disqualification

Non-respect du parcours = disqualification

Modification des garnitures du plateau = disqualification

Objet manquant sur le plateau à l'arrivée = disqualification

Verre non intégralement rempli à l'arrivée = 30 s de pénalité sur le temps de parcours

Verre vide à l'arrivée = 60 s de pénalité sur le temps de parcours

Tous les verres vide à l'arrivée = 15 minutes de pénalité sur le temps de parcours

Classement : Les 3 premiers gagnants seront déterminés par ordre d'arrivée moins les pénalités.

Trophée : Le vainqueur se verra remettre le Trophée de la Course des Garçons de Café pour l'année 2017 qui sera remis en jeu chaque année.

Inscriptions : La participation à l'épreuve est facturée 10€ par participant. Inscription sur le bulletin d'inscription signé, daté et tamponné par l'établissement, diffusé par l'organisateur à renvoyer à l'adresse indiquée. L'inscription engage le concurrent sur l'acceptation de l'intégralité du présent règlement de la course. Bulletin d'inscription et chèque de règlement à l'ordre de "Association Nantes Coeur de ville évènements" ou "ANCVE" à retourner impérativement avant le 15 septembre 2018 à : contact@coursedesgarconsdecafe-nantes.fr ou Café du Commerce, 10 place du Commerce, 44000 Nantes

Assurances : Chaque concurrent déclare être assuré en responsabilité civile à titre personnel. L'organisateur a souscrit une assurance RC dans le cadre de l'organisation de cette épreuve.

Droit à l'image : Le concurrent autorise l'organisateur, le cas échéant, à diffuser son image photographique et vidéo pour la promotion des prochaines éditions de cet événement, sur tous les supports existants et sans contreparties.

02.28.44.30.77

contact@coursedesgarconsdecafe-nantes.fr

www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr